

JUIN 2018

DOSSIER

Le Tourisme fait route commune

p.4



CAVIGNAC, CÉZAC, CIVRAC-DE-BLAYE, CUBNEZAIS,
DONNEZAC, LARUSCADE, MARCENAI, MARSAS, SAINT-
MARIENS, SAINT-SAVIN, SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC.



L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE
**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le développement économique, une nécessité pour notre territoire : convaincus de la nécessité de la protection de notre environnement, riche sur notre territoire, nous avons un devoir de travailler pour sa sauvegarde. Cependant, doit s'intégrer à ce projet l'amélioration des conditions de vie de nos habitants.

Celle-ci est tributaire de la qualité de l'habitat, de la possibilité de créer des emplois locaux, de l'accessibilité facile aux services publics, de la diversification de l'offre sportive, de la création d'équipements culturels.

Créatrices à la fois de richesse et d'emplois locaux, les entreprises, qu'elles soient de type industriel ou agricole, ont toute leur place sur notre territoire. Leur accueil doit constituer une priorité de notre action.

Un chantier qui n'est pas prêt de se refermer : le SCOT et le PLUI représenteront en la matière les outils indispensables à sa mise en œuvre.

Pierre Roques
Président de la
CdC Latitude Nord Gironde

Réouverture du Pôle recyclage de Saint-Mariens

En travaux depuis janvier, la déchèterie de Saint-Mariens vient de rouvrir ses portes constituant désormais un véritable Pôle de recyclage aux normes et proposant une meilleure qualité de service aux usagers. Des aménagements conséquents ont ainsi été réalisés pour diminuer l'attente, fluidifier la circulation, faciliter et développer les possibilités de tri (plâtre, films plastique, cartouches d'encre ...). Sur une surface agrandie, de nouveaux locaux ont aussi été construits, d'une part pour sécuriser le site et la collecte des déchets dangereux et, d'autre part, pour faciliter le réemploi et permettre le don à des associations locales, Tendons la Main, Eco-Micro et Cyclo Pierrot. A terme, après l'aménagement paysager du site, celui-ci devrait aussi s'équiper d'un panneau d'information lumineux et proposer des composteurs au grand public.



Montant des travaux financés par le Smicval : 980 000 € TTC

Les conditions d'accès :

- > **Pour les particuliers :** présenter sa carte magnétique à la borne
- > **Pour les professionnels :** vous serez accueilli par l'agent valoriste pour déterminer la nature et le volume des déchets apportés.

Les Sports Vacances de l'été



Deux sessions Sports Vacances sont organisées par la CCLNG cet été :

- > **Du 9 au 13 juillet pour les 12/16 ans**, au gymnase du Val de Saye à Saint-Yzan-de-Soudiac, tous les jours de 9h à 17h. Au programme : athlétisme, sortie BMX, sortie Cross & nage au lac d'Hostens.
- > **C'est nouveau ! Du 16 au 20 juillet**, la salle Omnisport de Saint-Savin accueillera les 8/12 ans de 8h30 à 17h30. Les enfants s'initieront à la gym, aux sports de balle et iront aux Antilles de Jonzac.

Renseignements et inscriptions auprès du Pôle Enfance Jeunesse : 05 57 58 98 87.

LA CCLNG PROPOSE A L'ENQUETE PUBLIQUE, du 9 juillet au 10 août prochain le dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU n°1 de la commune de Marsas pour rendre le terrain constructible et permettre l'implantation du collège et des équipements annexes, dont un gymnase. Ce dossier est consultable à la Communauté de communes ou sur : **www.latitude-nord-gironde.fr**



Des aides pour rénover votre logement

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est reconduite cette année encore sur le territoire. Elle permet d'aider les propriétaires à lutter contre l'habitat insalubre et contre la précarité énergétique. Renseignez-vous !

Les propriétaires d'un logement, qu'ils habitent ou qu'ils louent, peuvent obtenir une subvention allant jusqu'à 75% du montant des travaux à effectuer.

Qui ?

- > Les propriétaires occupants modestes sous conditions de ressources.
- > Les propriétaires bailleurs sans conditions de ressources et en contrepartie d'un loyer modéré.

À quelles conditions ?

- > Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans.
- > Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

- > Les travaux ne doivent pas débuter avant le dépôt de la demande de subvention.

Pour quels travaux ?

Gros œuvre, toiture/charpente, réseaux (eau, gaz, électricité), équipements sanitaires, chauffage, production d'eau chaude, menuiseries, étanchéité, isolation...

En savoir + :

- > Une permanence pour vous renseigner ou être accompagné à la rénovation de votre habitat : tous les jeudis à la CCLNG, au 2 rue de la Ganne à Saint-Savin.
- > Par téléphone : Caroline Macquet, 06 75 24 09 29
- > Par courriel : contact@pays-hautegironde.fr

Rentrée 2018 : Réouverture du centre de loisirs toute la journée du mercredi



Toutes les communes du territoire ayant décidé de revenir à un rythme de 4 jours d'école par semaine à la rentrée prochaine, les A.L.S.H fonctionneront toute la journée pour accueillir les enfants.

Les élus de la CCLNG ont choisi de ne pas modifier les tarifs malgré la nouvelle amplitude des horaires d'ouverture. Cependant les ramassages en bus du matin et du soir ne s'effectueront plus, faute d'un nombre suffisant d'enfants utilisant ce service. En revanche, les parents pourront emmener et reprendre leur(s) enfant(s) dans le centre de loisirs de leur choix (Saint-Yzan-de-Soudiac et Marcenais pendant les vacances scolaires).

Bienvenue à



Angélique Beauchet

Elle a pris la direction de la Maison de la Petite Enfance depuis le 14 février 2018. Infirmière-puéricultrice, Angélique Beauchet arrive de Charente où elle occupait des fonctions similaires.

Marie-Agnès Sainquantain

Titulaire d'un CAP Petite enfance, elle est venue renforcer l'équipe de la Maison de la Petite Enfance, après un parcours riche de plusieurs expériences dans des structures Petite Enfance.



Le Tourisme fait route commune



Les 4 Communautés de Communes de Haute-Gironde ont construit, cette année, une stratégie touristique partagée. Objectif : plus de visibilité et un territoire plus riche de ses complémentarités.

Le plus vaste estuaire d'Europe, une grotte du paléolithique, des villas gallo-romaines, la Citadelle de Blaye, site emblématique distingué par l'UNESCO en 2009, sans compter les petits ports, les villages de charme, les châteaux viticoles, les marais et la forêt de la Double, les CdC de Haute-Gironde mettent, depuis cette année, leurs trésors en commun. Misant sur leur complémentarité, les CdC se sont fixées comme objectifs communs de mener des actions de développement et de valorisation des offres avec notamment une promotion touristique mutualisée, où chaque territoire est représenté. Résultat : pour la 1^{ère} fois, l'émergence d'une identité touristique commune sous le nom Blaye Bourg Terres d'estuaire. Premières actions visibles de ce partenariat : l'élaboration de nouveaux outils de promotion partagés (magazine, guides, site Internet).

Prenez la Route Verte !

C'est la proposition faite aux visiteurs de passage sur le territoire. Du pont Eiffel à Terres d'oiseaux, la Route Verte fait office de chemin principal, de part et d'autre duquel se découvrent les eaux, les îles et les oiseaux de l'estuaire, les coteaux et les crus de qualité des Bordeaux Supérieur, Côtes de Bourg et Blaye Côtes de Bordeaux, mais aussi un patrimoine historique et naturel marqué par des siècles d'humanité et d'art de vivre. Avec une partie de son territoire couvert par le Massif Forestier de la Double, la CCLNG apporte sa tonalité « Nature » à ce territoire.



Elle l'a dit

« Un engagement prometteur »

Le développement touristique fait depuis longtemps l'objet de nombreux partenariats et projets entre les 4 Offices de Tourisme de Haute-Gironde. Les liens créés et des objectifs communs ont décidé les élus des 4 CdC à unir leurs forces et à élaborer des éditions pour la promotion touristique mutualisée. C'est un engagement judicieux à plus d'un titre : financièrement, plutôt que 4 guides ou, à terme, 4 sites Internet, qui coûtent du temps et de l'argent à de petites structures, nous mutualisons et partageons ces frais en 4. En termes d'image ou de marketing, dans un secteur devenu hyper concurrentiel, nous accédons aussi sur ce périmètre à une réelle visibilité qui nous permet de nous montrer et d'affirmer notre identité propre. Enfin, notre offre touristique étoffée, enrichie, diversifiée est plus attractive et devrait contribuer au développement touristique de tous, une ressource économique non négligeable pour nos 4 territoires. Je tiens à remercier chaleureusement tous les professionnels du tourisme qui ont fourni un travail remarquable pour concrétiser un partenariat, espérons-le, fructueux pour le développement touristique du territoire et les professionnels qui y concourent (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités, etc.)

Pascale Dupuy, Vice-présidente en charge du tourisme

Qu'en pensent les prestataires ?

Rencontre avec Agnès Dartigolles, propriétaire de gîtes à Civrac-de-Blaye et membre du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme LNG.

Que pensez-vous de cette démarche commune ?

C'est une excellente idée ! Sur ce périmètre, le territoire a une vraie identité et devient réellement identifiable dans la région, mais aussi à l'échelle nationale ou européenne qui est importante pour moi puisque les visiteurs que je reçois dans mes gîtes viennent du monde entier.

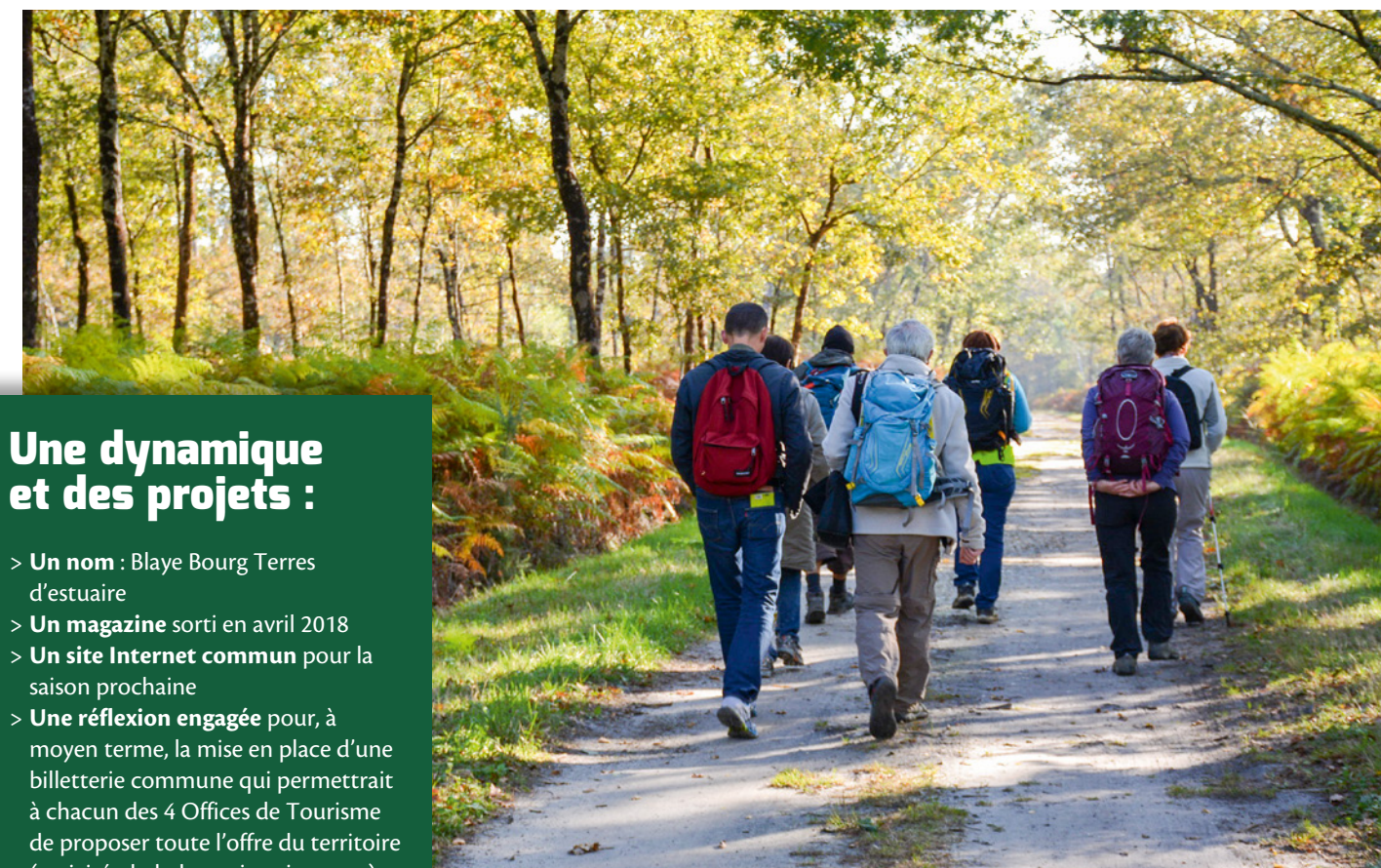
Concrètement, qu'est-ce que cela change pour vous ?

Une plus grande visibilité ! Grâce à une base de données commune, mes hébergements sont référencés par tous les Offices de Tourisme de Haute-Gironde, pas seulement par celui de LNG. Cela devrait générer plus de fréquentation. C'est aussi une seule adhésion au lieu de 4 !

Et si la démarche se poursuit comme cela est prévu, cela veut dire aussi pour les prestataires, l'accès à des services et des formations, au numérique notamment, qui pourraient être mutualisées et développées.

Qu'est-ce que cela change pour les visiteurs et les habitants du territoire ?

La mutualisation de nos atouts permet de proposer à un visiteur, surtout celui d'aujourd'hui qui choisit son séjour sur Internet en vérifiant qu'il pourra à la fois découvrir un riche patrimoine et bénéficier de loisirs variés, une offre très large qui va pouvoir répondre à ses attentes. Pour les habitants, c'est peut-être l'occasion de redécouvrir leur territoire sous un autre angle.



Une dynamique et des projets :

- > **Un nom** : Blaye Bourg Terres d'estuaire
- > **Un magazine** sorti en avril 2018
- > **Un site Internet commun** pour la saison prochaine
- > **Une réflexion engagée** pour, à moyen terme, la mise en place d'une billetterie commune qui permettrait à chacun des 4 Offices de Tourisme de proposer toute l'offre du territoire (activités, balades, animations etc.).

Afin de donner une place aux communes qui composent le territoire, nous leur consacrons deux pages du mag'. Zoom sur Saint-Savin !

Saint-Savin, une ruralité assumée



Insolite !

14/18 et ses 2 monuments aux morts

En hommage aux soldats de 14/18, le premier monument, parfaitement officiel, est installé devant l'église. Le second, plus dissident, a été érigé dans le cimetière après une souscription organisée par les anciens combattants. Comme pour rappeler que si tous fêtaient la victoire, tous n'étaient pas sur les champs de bataille... Il accueillera une grande cérémonie de la mémoire le 11 novembre 2018, date à laquelle les enfants des écoles présenteront les travaux menés depuis 4 ans sur la grande guerre.

Il est né à Saint-Savin :

Jappeloup, le cheval olympique : le 12 mars 1975 dans la ferme équestre d'Henry Delage.

3 questions à

Alain Renard, maire de Saint-Savin



Présentez-nous votre commune ?

Mi-forêt, mi-terres agricoles où sont traditionnellement élevées des vaches laitières devenues races à viande et où sont cultivées la vigne et l'asperge, la commune est fortement marquée par la qualité de ses paysages naturels, par une ruralité assumée qu'elle entend bien préserver. Néanmoins avec une population jeune qui augmente régulièrement, nous aspirons

aussi au développement, à la modernité, à la création de nouveaux services pour permettre aux anciens et aux nouveaux habitants de faire société et de bien-vivre ensemble.

Quels sont les grands projets de votre mandat ?

Protéger l'environnement et accueillir de nouvelles populations, ces deux objectifs nous ont conduits à remettre à niveau et à étendre notre réseau d'assainissement, mais aussi à développer les liaisons douces. Réfection des trottoirs, création de nouveaux cheminements piétons et cyclistes, il s'agit de faciliter, sécuriser les déplacements et de partager l'espace public. De le rendre aussi convivial et porteur de rencontres avec la création d'un parc public qui portera le nom de Marie Curie en cœur de bourg. Enfin, nous préparons le réaménagement du centre bourg et l'extension de l'école avec la création d'un nouveau restaurant scolaire dans

le cadre de conventions avec le Département.

Saint-Savin dans la Communauté de Communes : les enjeux, des risques, des opportunités ?

Consciente depuis longtemps que certains enjeux et projets dépassent le seul périmètre de la commune ou ses possibilités d'investissement, la commune a toujours été motrice dans la construction de l'intercommunalité. Elle a ainsi mis du foncier à disposition pour accueillir plusieurs équipements dont bénéficieront très directement les habitants. L'avenir devrait apporter de nouvelles mutualisations et mises en commun – le prochain PLU sera un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) – et nous veillerons à ce que la CdC reste respectueuse des entités qui la composent et qu'elle apporte les services qui correspondent aux besoins des habitants.



À noter dans vos agendas :

- > **Le 15 septembre**, la journée du patrimoine sera axée sur la nature, le jardin et le paysage.
- > **Le 6 octobre**, rendez-vous sur la plaine des sports de Saint-Savin pour une grande après-midi d'animations gratuites sur le thème de la montgolfière et de l'aéromodélisme. Au programme : vol captif en montgolfière, démonstrations de vols d'aéromodélisme, simulateur de vol et ateliers créatifs pour les enfants...
- > **Le 27 octobre**, Halloween
- > **Le 3 novembre**, théâtre de boulevard avec Mars et Vénus
- > **Les 1 et 2 décembre**, marché de Noël
- > **Et en 2019**, la commune accueillera de nouveau une épreuve de coupe de France de crosscountry et la 81^e édition de l'épreuve cycliste Bordeaux-Saintes.

À Saint-Savin, la CCLNG l'a fait :

- > Le siège de la Communauté de Communes
- > l'Office de Tourisme
- > L'AMSADHG
- > La gendarmerie (construction courant 2019)

Ils utilisent les services de la CCLNG :

Portage de repas : 18 bénéficiaires de plus de 60 ans

CIAS : 47 familles soit 130 personnes (88 adultes et 42 enfants) pour 528 colis au total

Télé-assistance : 9 bénéficiaires

Transport à la demande : 104 bénéficiaires

Location de voitures à tarif solidaire : 1 bénéficiaire

Halte-garderie : 2 de familles de la commune

Maison de la Petite enfance : 2 familles

ALSH : 38 familles fréquentent depuis la rentrée 2017/2018

Sports-Vacances : 2 familles depuis la rentrée 2017/2018

RAM : 21 assistantes maternelles agréées, 7 ont participé aux animations, 5 ont effectué une formation organisée par le RAM qui organise une animation à Saint-Savin tous les mardis en période scolaire, de 9h30 à 11h à la salle des associations.

Nouveau à Saint-Savin !

Devant le succès des Sports Vacances, une deuxième semaine sera ouverte aux 8/12 ans du 16 au 20 juillet à la salle omnisport de Saint-Savin.

SAINT-SAVIN EN BREF :

> **3 230** habitants

> **33,87** km²

> 2 écoles qui accueillent 420 enfants

> **38** associations actives

VIE ÉCONOMIQUE :

> **Une centaine** d'entreprises et de services

> **Petits marchés** place Dufaure les lundis, jeudis, samedis et dimanches matins

MAIRE : Alain Renard

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES :

> Alain Renard, vice-président en charge de l'environnement et du développement durable

> Véronique Puchaud-David

> François Rives

> Jean-Louis Veuille

> Julie Rubio

Agenda de l'été



Les jeudis de la Nature

À destination des 5/12 ans, accompagnés, les ateliers nature proposés par l'Office de Tourisme, avec comme intervenants, l'association Argiope et la Fédération de pêche de la Gironde, emmènent les plus jeunes à la découverte de la flore et de tout un tas de petites bêtes.

Le programme :

- > **Balade découverte de la biodiversité** : le jeudi 12 juillet de 10h à 12h à Laruscade.
- > **Balade découverte des milieux aquatiques** : le jeudi 19 juillet et le jeudi 2 août, de 10h à 12h au Moulin de Charlot à Marcenais.
- > **Atelier fabrication de jouets qui roulent et qui flottent** : le jeudi 26 juillet de 10h à 12h au Moulin de Charlot à Marcenais.
- > **Jeu de piste en forêt** : le jeudi 9 août de 10h à 12h au Chemin Buissonnier à Saint-Yzan-de-Soudiac.

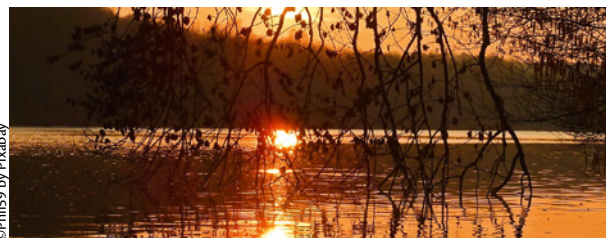
→ Gratuit, sur inscription à l'Office de Tourisme : 05 57 58 47 79

Les balades crépusculaires au Moulin de Charlot à Marcenais

C'est tout nouveau, les mercredis 25 juillet et 8 août, rendez-vous à 20h pour une balade à la tombée de la nuit. Le soleil se couche, la nature s'éveille ...

→ Tout public - Tarif : 4€ / Gratuit -14 ans

Sur inscription à l'Office de Tourisme : 05 57 58 47 79



©Phil59 by Pixabay

Le théâtre est dans la rue !

Le **jeudi 12 juillet à 21h**, la Compagnie l'Arbre à Vache s'installe à Cubnezais, place du Puits, pour un spectacle d'arts de la rue « Good Bye persil », création 2018, un hymne à la vie et à la fratrie, sans paroles ou presque, drôle, surprenant et touchant.

→ Gratuit, ouvert à tous (spectacle dès 8 ans)

Informations au Centre Intercommunal d'Action Culturelle : 05 57 58 67 18

La Nuit des étoiles

Le **samedi 4 août**, le Centre Intercommunal d'Action Culturelle fête la Nuit des étoiles fête la Nuit des étoiles qui se déroulera à la plaine des sports de Marsas de 20h30 à minuit ! Dès la tombée de la nuit, les astronomes experts et les animateurs de l'Association Française d'Astronomie (A.F.A.), de Cap Sciences, de l'association Astronomie Gironde 33 (AG33) et d'Immersives Pictures partageront avec passion leurs connaissances et vous guideront pour une observation du ciel fascinante. Ce sera l'occasion de s'approcher un peu plus des étoiles, de la lune, du soleil et des planètes... Entièrement gratuite, la soirée s'annonce riche en découvertes :

- cartes du ciel, pour repérer les principales étoiles et planètes
- Stellarium, visite du ciel réaliste pour parcourir l'univers, les constellations
- light painting
- fabrication de fusées à eau
- séances de planétarium dès 21h
- conférences de 22h à minuit

→ Infos pratiques :

- ouverture du site à 19h30, animations à partir de 20h30
 - restauration sur place proposée par les associations de Marsas
- Entrée gratuite, informations au Centre Intercommunal d'Action Culturelle : 05 57 58 67 18



MANIFESTATIONS À VENIR

> **Balades pédestres découverte, le samedi 22 septembre** / Les insectes, petites bêtes grands pouvoirs et **le samedi 13 octobre** / À l'automne la végétation se prépare au repos.

> **ENVOL, entre ciel et terre, le samedi 6 octobre**, Plaine des sports de Saint-Savin (sous réserve du programme définitif : montgolfière, aéromodélisme etc.) – gratuit
Infos OT, 05 57 58 47 79.

> **Julie et le vélo qui pleure avec le projet « FISSURES »**, le **vendredi 16 novembre** (lieu non défini à ce jour).
Infos Centre Intercommunal d'Action Culturelle, 05 57 58 67 18.

+ d'infos sur l'agenda estival ?
Rendez-vous sur le site Internet : www.latitude-nord-gironde.fr
ou sur la Page Facebook : Culture Tourisme Latitude Nord Gironde